

Le 17 octobre 2011



## ■ Deuxième vague de la campagne « Apprenti en Europe » lancée par l'APCMA avec le soutien du ministère chargé de l'artisanat, en partenariat avec NRJ GLOBAL et les Banques Populaires

Dans l'objectif de permettre aux apprentis d'accéder plus largement aux programmes de mobilité en Europe, l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) lance sur NRJ et NRJ.fr, du 17 octobre au 17 novembre, la deuxième vague de la campagne «Apprenti en Europe» avec le soutien du ministère chargé de l'artisanat et en partenariat avec NRJ GLOBAL et les Banques Populaires.

Avec plus de quatre-vingt spots et annonces radio diffusés pendant la période, les jeunes apprentis en recherche de mobilité seront appelés à déposer sur un site dédié, [www.apprentieneurope.fr](http://www.apprentieneurope.fr), également accessible à partir du site de la radio NRJ, leurs coordonnées et souhaits de mobilité. L'APCMA recueille et traitera les demandes des jeunes, en relation avec les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et avec les centres de formation des apprentis (CFA) du réseau. Après l'Allemagne, lors de la première campagne d'avril dernier, la mobilité vers l'Espagne sera plus particulièrement mise en valeur.

La première vague de la campagne a généré, en l'espace de six mois, plus de dix mille contacts qualifiés et deux cent cinquante jeunes apprentis sont partis en mobilité.

Si 4% des étudiants bénéficient du dispositif Erasmus, un peu moins de 1% des apprentis ont une expérience européenne pendant leur formation. A travers cette campagne « Apprenti en Europe », l'APCMA, les Banques Populaires et NRJ GLOBAL s'engagent tout spécialement en faveur des jeunes apprentis en leur permettant d'accéder plus largement aux programmes de mobilité en Europe.